



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

### Séance du 31 juillet 2017

Nombre de Conseillers

en exercice : 22  
présents : 16  
votants : 20  
dont pouvoir : 4

Date de convocation :

24 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente et un du mois de juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONTRES s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, Maire.

Présents : M. BRAULT Jean-Luc, Mme BRISSET Dominique, M. MOREAU Dany, M. LELARGE Antoine, Mme BOURGUIGNON Sylvine, M. DEVEL Michel, Mme GASCHARD Christiane, Mme DELORD Martine, M. LEDDET Jean-Luc, Mme TÉTOT Pascale, Mme DELAUNAY Catherine, M. MAUBERT Jean-François, Mme TURGIS Isabelle, M. DROUHIN Jean-Yves, M. PENTECOUTEAU Luc, M. COLLIN Guillaume.

Absents ayant donné un pouvoir:

M. BAUMER Thierry donne pouvoir à M. BRAULT Jean-Luc, M. CHARLES-GUIMPIED Jean-Pierre donne pouvoir à M. PENTECOUTEAU Luc, Mme CHESNE Karine donne pouvoir à Mme TURGIS Isabelle, Mme LE PABIC Christiane donne pouvoir à Mme DELORD Martine

Absents excusés :

Mme JAHAN-BONTEMPS Isabelle - M. BOUCHER James

Monsieur DEVEL Michel est désigné secrétaire de séance.

### **Convocation du Conseil Municipal par la Préfecture de Loir-et-Cher**

#### **ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que suite à l'annulation des opérations électorales du 30 juin dernier rendue par jugement du tribunal administratif d'Orléans en date du 13 juillet 2017, il convient de procéder à de nouvelles élections.

Le Conseil Municipal doit désigner les délégués et les suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017, qui doivent être au nombre de 7 pour les délégués titulaires et 4 pour les délégués suppléants.

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le Maire, Jean-Luc Brault, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : Madame Gaschard Christiane, Monsieur Devel Michel, Monsieur Pentecouteau Luc et Monsieur Collin Guillaume.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Une seule liste respectant les règles de parité a été déposée : « Liste Jean-Luc Brault ».

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement les résultats sont proclamés.

Sont élus, à l'unanimité :

Monsieur Brault Jean Luc, délégué titulaire  
Madame Tétot Pascale, déléguée titulaire  
Monsieur Baumer Thierry, délégué titulaire  
Madame Delord Martine, déléguée titulaire  
Monsieur Lelarge Antoine, délégué titulaire  
Madame Brisset Dominique, déléguée titulaire  
Monsieur Pentecouteau Luc, délégué titulaire  
Madame Turgis Isabelle, déléguée suppléante  
Monsieur Drouhin Jean-Yves, délégué suppléant  
Madame Gaschard Christiane, déléguée suppléante  
Monsieur Collin Guillaume, délégué suppléant

Après affichage du procès-verbal et de la feuille de proclamation des résultats, Monsieur le maire clôture la séance.

La séance est levée à 19 h 30  
Le Maire,  
Jean-Luc BRAULT